

En proposant ce sujet de prix, elle a été guidée par une double pensée. Elle a voulu appeler l'attention sur un objet de recherches plus ou moins négligé jusqu'ici, et dont la connaissance fût pourtant de la plus grande utilité. Elle a cru en même temps que ce sujet devait présenter, outre l'intérêt général sans lequel les monographies sont toujours imparfaites, un intérêt plus particulièrement local. Elle a considéré que l'étude du pays qui nous entoure et qui formait naguère encore le gouvernement du Lyonnais, était plus particulièrement de sa juridiction, et qu'il lui appartenait d'attirer les concurrents sur un terrain où ils auraient à faire un usage nécessaire des documents nombreux et souvent ignorés que renferment nos archives ou les archives voisines.

On s'est beaucoup occupé depuis trente ans de l'histoire proprement dite du moyen âge, de celle qui raconte les événements ou apprécie les institutions. Les cartulaires, et d'autres recueils d'une haute importance ont mis récemment en lumière mille détails de l'organisation sociale d'autrefois. La littérature de cette époque n'a pas eu à un moindre degré le privilège d'être explorée et fouillée jusque dans ses derniers débris. Des mesures prises hier encore ont ordonné la publication de nos anciennes épopées sur une échelle presque gigantesque; la sollicitude des amateurs pour l'exhumation des vieux ouvrages et même des ouvrages vieilliss se montre tous les jours assez active pour n'avoir besoin d'aucun encouragement.

Il n'en est pas ainsi de la géographie du moyen âge. Elle n'a été jusqu'ici, à un très-petit nombre près d'exceptions, que l'objet de recherches secondaires ou accessoires. Pour peu que l'on soit familiarisé avec les travaux modernes entrepris sur le passé de la France, il est impossible de n'être pas frappé de la complète insuffisance de nos connaissances en ce qui la concerne, et de ne pas émettre le vœu que